

Fil des négociations législatives

- Conseil de l'Union européenne

28 novembre 2022 : Publication des *positions papers* des ministres des États membres.

30 novembre 2022 : Date limite d'envoi des dernières modifications législatives à la présidence.

Du 30 au 3 décembre 2022 : Dernières consultations et sélections des modifications législatives présentées lors du premier trilogue du Parlement européen.

5 décembre 2022 (entre 16h10 et 19h) : Second trilogue organisée par la présidence du Conseil qui se tiendra en salle du Conseil (voir communiqué de presse).

À venir :

9 décembre 2022 : Plénière du Conseil.

- Commission européenne

1er décembre 2022 : Déclaration officielle de la présidence à l'attention des acteurs législatifs ou non, et des médias.

3 décembre 2022 : Premier trilogue, organisé par la Présidente du Parlement européen. en présence de la Présidence de la Commission européenne, de son commissaire au marché intérieur et de son service juridique.

- Parlement européen

28 novembre 2022 : Publication des *positions papers* des eurodéputés.

30 novembre 2022 : Envoi des propositions d'amendements à la présidence du Parlement européen.

Du 30 au 3 décembre 2022 : Dernières consultations et sélections des amendements avec la Commission ENVI et les Vice-présidents du Parlement européen dans la perspective du trilogue.

3 décembre 2022 (entre 8h30 et 12h30) : Premier trilogue organisé par la présidence du Parlement européen en salle du Conseil.

À venir :

8 décembre 2022 : Plénière du Parlement.

Antoine DESMIDT - Tuteur *Brussels Blower*